

**Demande de subvention pour l'acquisition  
d'un cycle ordinaire ou d'un pedelec de la  
commune de Bettembourg**

obeler  
fenneng:beetebuerg:  
hunchereng  
näerzeng

eis gemeng

Référence: Règlement communal du 13 décembre 2019 instituant un régime d'aides pour des personnes physiques en ce qui concerne l'acquisition d'un cycle ordinaire ou d'un Pedelec.

**Avis et informations importants**

- La présente demande de subvention communale peut être sollicitée par une personne physique ou morale de droit privé.
- Pour pouvoir bénéficier de la prime le requérant doit être domicilié sur le territoire de la commune de Bettembourg et ne pas avoir bénéficié de la présente prime endéans les 5 dernières années. Le requérant peut introduire une demande de prime au profit de ses enfants mineurs domiciliés à la même adresse.
- La présente demande est à introduire auprès du Service écologique de la commune de Bettembourg par e-mail à [ecologie@bettembourg.lu](mailto:ecologie@bettembourg.lu) ou par courrier à l'adresse ci-dessous, au **plus tard 3 mois** après réception d'un document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat.

**Administration communale de Bettembourg  
Service écologique  
BP 29 / L-3201 Bettembourg**

Coordonnées du requérant :

Nom

Prénom

Matricule

No, rue

Code et localité

Téléphone

e-mail

Demande au profit de l'enfant mineur domicilié à la même adresse

Nom de l'enfant

Relation bancaire :

Nom de la banque

Titulaire du compte

N° compte

IBAN

Demande de subvention sollicitée pour :

Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pedelec) neuf → 50% du montant de la prime de l'Etat.

Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pedelec) neuf → 75% du montant de la prime de l'Etat pour toute personne inscrite auprès de l'office social de la commune.

Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pedelec) d'occasion → 15% du prix d'achat avec un maximum de 150 €.

Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pedelec) d'occasion → 20% du prix d'achat avec un maximum de 150 € pour toute personne inscrite auprès de l'office social de la commune.



Achat simultané d'un casque de vélo neuf → le montant de la participation peut être majoré avec un maximum de 25.- € en fonction du prix d'achat.

Pièces justificatives requises pour cycles et Pedelecs neufs :

- Une copie de la facture acquittée d'achat du véhicule et du casque
- Un certificat du revendeur indiquant que le cycle en question est bien équipé selon les prescriptions du Code de la route (ne concerne que les cycles neufs)
- Le cas échéant, un certificat attestant l'inscription auprès de l'office social de la commune

#### Déclaration

Le requérant certifie avoir fait toutes les déclarations en âme et conscience et que toute demande incomplète et inexacte ne sera pas prise en considération.

Les subventions indûment touchées donnent lieu à restitution.

Par la présente signature, je donne explicitement l'autorisation à la commune de Bettembourg d'utiliser les données du présent formulaire dans le cadre de la gestion des subventions. Ces données ne seront pas transmises à des tiers non gouvernementaux ou assimilés sans mon accord explicite.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_  
(Localité) (date) (Signature)

(Réservé à l'Administration Communale)

Date d'entrée.
_____
Demande complète <input type="checkbox"/> oui → montant de : <input type="checkbox"/> non → renvoyée en date du :
_____
Subvention accordée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non → renvoyée en date du :
_____
Vue et certifié exacte
_____
Bettembourg, le _____ Signature
_____

